

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 268

DE LYON

Dimanche 25 Septembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

Les ANNONCES sont reçues à LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS : Lyon et départements limitrophes, 5 fr. 10 par an; 10 fr. 20 par semestre; 15 fr. 30 par trimestre. Autres départements, 6 fr. 10 par an; 12 fr. 20 par semestre; 18 fr. 30 par trimestre. Étranger (Union postale), 8 fr. 10 par an; 16 fr. 20 par semestre; 24 fr. 30 par trimestre.

FAITS DU JOUR

D'après une dépêche particulière, les Japonais livrent, en ce moment, un assaut formidable contre Port-Arthur, le plus terrible depuis le début du siège. Le bruit même couru de la chute de la place, mais ce bruit n'est pas confirmé.

Aucune opération importante en Mandchourie. Les Russes ont remporté un succès dans un combat d'avant-garde.

La commission d'enquête sur la marine continue ses investigations à Brest. Elle a entendu une série de dépositions relatives à l'incident entre la municipalité et l'amiral Mallarmé.

Le pape Pie X a déclaré à un évêque français être opposé à la dénonciation du Concordat.

CARNET DU DIMANCHE

Si les libres-penseurs réunis à Rome n'ont pas fait beaucoup de bruit, ils ont au moins fait beaucoup de bruit. Nous en plaçons pas et ne plaçons pas la Libre-Pensée qui ne s'en porte ni mieux ni plus mal. Plaignons seulement les congressistes qui s'étaient rendus à Rome l'âme pleine de cette « sérénité bienveillante » chère à M. Berthelot. Combien profonde a dû être la déception de ces philosophes candides, idéologues, qui avaient profité des tarifs réduits des chemins de fer et des bonifications des hôteliers pour visiter la capitale du monde, pour boire à même aux sources de la civilisation et pour discuter, dans ce berceau des religions, des hauts problèmes qui agitent l'intelligence et dont les générations ont en vain cherché à déchiffrer l'énigme !

Affirmer les droits de la pensée à deux pas du Vatican ; lever l'étendard de la révolte dans le siège même de la catholicité ; braver le dogme au nez du Saint-Office inquisiteur, n'est-ce point là plaisir incomparable pour un libre-penseur ? Hélas ! il y a loin de la coupe aux lèvres ; la sérénité philosophique n'a pas élu domicile dans ces assemblées où flottent l'orgueil et la passion ; le hourvari des réunions publiques n'a pas tardé à chasser le calme qui convient à des gens qui discutent des problèmes métaphysiques et les arguments frappants ont eu tôt fait de se substituer aux déductions syllogistiques.

Où, ces libres-penseurs en sont venus aux mains et un pugilat général a failli réduire en bouillie les champions les plus autorisés de la liberté de penser. C'est désoleant. Si des gens qui font profession de libre-pensée, c'est-à-dire qui n'admettent aucune limite dans les droits et les manifestations de l'intelligence, soit par la parole, soit par la plume, si ces gens-là, dis-je, se précipitent les uns sur les autres, le poing levé, la levée frémissante, à la moindre contradiction, qu'en sera-ce donc de nous qui ne nous piquons pas de libre-pensée, qui nous contentons de penser comme nous pouvons, plutôt mal que bien, et qui ne passons pas notre temps à maudire l'Inquisition, le Syllabus, et un tas d'autres histoires ? Expliquez que nous ne nous mangions pas les uns les autres, puisque deux libres-penseurs ne peuvent discuter une heure sans s'arracher le nez ?

Positivement, on ne doit pas être fier d'être libre-penseur quand on vient du congrès de Rome et que l'on a entendu M. Augagneur, Chacun sait que Monsieur notre maire est doué d'un tempérament tout de douceur et de tolérance sont les moindres qualités ; il est libre-penseur comme il est républicain, c'est-à-dire qu'il a la liberté de penser n'admet pas la liberté de penser du voisin et que son républicanisme procède de Fourier-Tinville qui mitraillait dans la plaine des Brotteaux les Lyonnais qui refusaient d'être « libres ».

Nous devons cependant remercier M. Augagneur de nous avoir démontré que la libre-pensée est vassale et prisonnière du socialisme. La libre-pensée, telle qu'elle nous a été présentée à Rome, n'est plus une opinion philosophique, mais une école politique ; elle est le réceptacle des ambitions et des arrivistes qui habillent leurs appétits des oripeaux libres-penseurs parce que, grâce à ce déguisement, ils espèrent piper les aveurs populaires, faire triompher leurs doctrines et voir s'enfler leur fortune. Dans les rues de Rome, toutes vibrantes encore des cortèges, où les généraux romains, les proconsuls ou les Césars entraînaient les captifs illustres derrière leur char de victoire, nous venons de voir la libre-pensée enchaînée, souillée par les drapaux rouges, et passer, vaincue, au bras du socialisme, son maître et seigneur.

La libre-pensée n'est plus qu'une boutique où se brocantent les opinions ; elle ment à son titre, elle ment à son programme, puisqu'elle nous apparaît au lieu d'être la revendication sérieuse des droits imprescriptibles de la Raison. De grâce, monsieur Berthelot, dissimulez-vous de la libre-pensée, je n'aperçois qu'intolérance et fanatisme, que foudres et excommunications. Il était point la peine d'aller à Rome, de se dresser en face du Vatican, de con-

damner les dogmes au nom de la Raison, pour donner au monde le spectacle de libres-penseurs s'assommant aux cris de : « Vive la liberté de penser ! »

Nous avons largement rendu compte dans ce journal du congrès des écoles libres tenu récemment à Lyon. Nous l'avons loué comme il convenait, et comme il était juste. La forme adoptée par les promoteurs de ce congrès pour créer et développer les écoles libres, pour sauvegarder ainsi la liberté d'enseignement et les droits du père de famille, est la mieux appropriée aux circonstances ; il est même regrettable qu'elle n'ait pas été comprise plus tôt.

Mais les ennemis de la liberté, furieux de voir se créer un peu partout, à l'abri de la loi, ces associations qui soustraient l'enfance à l'école des Hérétiques, poussent les hauts cris et réclament déjà du gouvernement des mesures extrêmes. Leurs journaux ont ouvert une vive campagne en faveur du monopole de l'Université ; ils pressent le ministère d'agir et le somment de déposer, à bref délai, un projet de loi instituant le monopole universitaire. Tout est à craindre du bloc qui votera tout, même les pires canulars, qui détruira nos dernières libertés, si la Maçonnerie, qui est le véritable gouvernement, le lui ordonne. A ce sujet, on peut consulter le compte-rendu du dernier congrès et l'on verra que la loi sur le monopole de l'enseignement est mise sur le même pied que la séparation des Églises et de l'État.

Nous sommes avertis, mais que faire ? Un seul remède serait efficace : nous débarrasser des Jacobins qui nous gouvernent avant qu'ils soient arrivés à leurs fins criminelles. Ce n'est point commode, c'est pourquoi il faut y travailler avec énergie.

Pendant que M. Gerault-Richard, avec une inconscience serene, proposait aux libres-penseurs je ne sais quelle motion en faveur de la Paix, Russes et Japonais continuaient à s'exterminer. Nouveaux et terribles assauts à Port-Arthur, vaillamment repoussés, mais avec des pertes énormes.

La garnison, soutenue par l'héroïsme du général Stoessel, fait des prodiges de valeur. Les cadavres s'amoncellent sous les remparts, dans les glacis, sans que rien ne fasse prévoir quand finira cette horrible boucherie. Les Japonais ne comptent plus emporter la place d'assaut et sont obligés d'avoir recours aux attaques partielles aussi meurtrières qu'infructueuses, tandis qu'ils maintiennent difficilement un bicus inefficace.

En Mandchourie, les adversaires sont dans l'expectative ; ils repèrent leurs forces et s'observent ; quelques rares combats d'avant-garde seulement. La grosse question est de savoir si Kouroupatkine risquera une grande bataille à Moukden où la situation est loin de lui être favorable, ou bien si, poursuivant sa tactique, il remontera plus au nord, à Thiéling, à Kharbin, menant ainsi les Japonais loin de leur base d'opération et les exposant aux rigueurs de l'hiver dans des contrées affreusement inclementes.

Le maréchal Oyama permettra-t-il à Kouroupatkine d'exécuter son plan ? Il est certain que les Japonais font des efforts désespérés pour brusquer les événements, tandis que les Russes ont tout intérêt à éloigner la date des batailles qui décideront de l'issue de la guerre.

Les Japonais comparent volontiers le maréchal Oyama à Napoléon. Mais à quel Napoléon ? Au Napoléon de Marengo et d'Austerlitz, ou bien au Napoléon de la retraite de Russie ? L'avenir nous le dira.

Camille DIJOU.

NOTES POLITIQUES

MINISTRE... CONSORT

S'il n'était une dégoûtante réalité, on pourrait supposer Pelletan échos dans les cervelles extravagantes des Melhac et Halévy ou, encore dans celles plus modernes des Chancel et Xaprot.

C'est un ministre qui n'est pas ministre. Il n'a de ministre que le titre. Cela lui suffit d'ailleurs ; le reste, il s'en f...che.

Depuis Mesueur, qui ne assurait pas ses paroles, comme on sait, il ne s'est rencontré aucun ministre pour s'en f... avec autant d'insouciance désinvolte.

On l'a flanqué à la marine laquelle il ne connaît guère et il s'est empressé de s'adjointer un chef de cabinet, vague professeur politique qui s'y connaît bien moins que lui.

Le résultat de « travaux » de ce loufoque ministre d'opérette joints à ceux de son épilétique chef de cabinet, ne s'est pas fait attendre.

Ca été à peu près, comme si vous demandiez à un tondeur de chiens de conduire un train rapide ou à un laveur de vitres de diriger les opérations de l'armée russe en Mandchourie.

Gaffes, désastres, scandales, se sont accumulés avec une rapidité effrayante.

En peu de temps notre marine fut en un tel état de désorganisation que force fut au Parlement de nommer une commission d'enquête.

La commission se transporte dans le port pour examiner les bâtiments, mais lorsqu'elle arrive, les bâtiments, sur un ordre de Pelletan, sont partis la veille, au large. Et Pelletan bave de contentement et il se mouche avec les doigts en signe de satisfaction. Il se f... de la commission comme de tout le reste, comme de la mer qui l'ignore, car pour lui, la « grande bleue » c'est la « grande verte ».

Il sacrifie les amiraux, brise des carrières, anéantit des dévouements, des énergies au chant de l'Internationale.

Il est grotesque, patache et criminel, mais il s'en f....

Il a eu l'affaire Pictet et voilà qu'aujourd'hui, un nouveau scandale, éclate plus néfaste encore si possible.

Les plans secrets des moteurs de nos torpilleurs auraient été communiqués à des employés d'une maison allemande.

L'affaire fait grand bruit, chacun s'en émeut, s'en inquiète, s'en effraie.

Saul Pelletan reste impassible.

De quoi lui parle-t-on ? Ces affaires-là ne le regardent point !

On l'embête à la fin avec toutes ces histoires auxquelles il n'entend rien et, avec ce calme inconscient des individus dont le cerveau est troublé à jamais, il annonce qu'il part en Italie se reposer de ses fatigues en un voyage d'agrément.

Je crois fort que la « fatigue » du pithécantropus mal léché, qui remplit à la marine les fonctions de ministre consort, n'en sera point soulagée.

Elle n'est point de celles qui se traitent par les voyages. — Léon BORDX.

INFORMATIONS

LE PAPE PIE X ET LE CONCORDAT

Rome, 24 septembre.

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, à Rome depuis deux jours, a été reçu par le Pape qui lui a fait l'accueil le plus bienveillant. Il lui a parlé longuement des affaires de la France et entre autres du Concordat. Sur ce sujet, le Pape se serait exprimé ainsi :

« Nous ne désirons pas que le Concordat soit aboli. Nous l'observons scrupuleusement, afin de ne pas donner un motif à la dénonciation ; mais nous ne savons que trop, hélas ! que cette dénonciation est inévitable. L'Eglise de France traversera une forte crise, mais, malgré tout, nous croyons qu'elle en sortira victorieuse. »

De tous les entretiens de Pie X avec les prélats français, il ressort que tout en étant préoccupé de l'état de choses présent, le Saint-Père conserve sa foi dans l'avenir de la France et espère qu'il s'agit seulement d'une phase difficile à traverser.

M. PELLETAN SE PROMÈNE

Paris, 24 septembre.

M. et Mme Pelletan quitteront Paris ce soir. Contrairement à ce qui avait été dit, M. Pelletan n'ira pas en Italie, ni en Sicile. Il séjournera en France sur la Côte d'Azur.

Il n'y aura donc, par conséquent, pas d'interim. La signature sera envoyée à M. Pelletan.

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

Paris, 24 septembre.

Le congrès des écoles libres tenu à Lyon sert de thème à l'Infinité pour demander des textes nouveaux à l'effet d'interdire, au nom de la liberté, les associations de pères de famille formées en vue d'ouvrir ces écoles.

M. Berthelot, dans la Liberté, relève l'audace de cette prétention :

C'est là le progrès, s'écrie-t-il. Au seizième siècle, Henri IV donnait aux protestants le droit d'avoir leurs temples, leurs écoles et la garantie de ne être pas inquiétés en raison de leurs croyances. Aujourd'hui, le « fait du prince » est différent.

De par lui, les Français du vingtième siècle vont être privés des droits réclamés par Coligny, accordés par le premier des Bourbons, ratifiés par Louis XIV et consacrés par la Révolution.

L'Inquisition ressuscitée pour changer de camp, elle prend un masque républicain. Elle arbore la cocarde de la liberté. Triste vieux neuf et lamentable mascarade !

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Ce que dit l'amiral Mallarmé. — Les incidents de Brest. — Préfet maritime et municipalité

Paris, 24 septembre.

Nous avons reproduit hier de brefs renseignements sur l'enquête menée à Brest par la commission d'extraparlementaire de la marine. Nous avons pu avoir des détails plus circonstanciés. Les voici :

L'audition de M. le vice-amiral Mallarmé, par laquelle a commencé le travail de la commission, a d'abord donné lieu, de la part de l'amiral, à un long exposé de la situation générale du port de Brest. Il a brièvement examiné la question de la flotte de réserve. Cette réserve comprend le croiseur protégé Guichen et le croiseur Brize, classés dans la réserve normale urgente et devant être prêts en quatre jours.

Vient ensuite la réserve normale ordinaire, qui devrait être prête en dix jours et comprend le croiseur cuirassé Jeanne-d'Arc, les cuirassés Neptune, Courbet, Dévastation et Kormorand. Les bâtiments de réserve spéciale sont les gardes-côtes cuirassés Fulminant, Tonnerre et Onondaga, ce dernier sans valeur militaire, le croiseur protégé Tage, le croiseur de deuxième classe Sfax, le croiseur de troisième classe d'Estrees et le contre-torpilleur Fleuret. Il faut en outre compter le navire en essais de recettes Leon-Gambetta.

Le vice-amiral Mallarmé a surtout insisté sur les cas de cuirassés neufs et du croiseur cuirassé Dupuy-de-Lôme, en réparations dans le port de guerre. Le Neptune, qui a été envoyé en 1897 à Brest, pour y subir une refonte complète et le changement de ses chaudières, est, à l'heure actuelle, encore incapable de faire un essai de vingt-quatre heures. Aucune réparation n'a en effet été faite depuis à son bord. Ses chaudières sont sur le quai et son appareil évaporatoire est dans un état déplorable.

Le Dupuy-de-Lôme est également dans un état déplorable. Il a depuis un an le ventre ouvert.

A part ces deux unités, le préfet maritime n'a pas présenté d'objections sérieuses au sujet des autres navires. Le croiseur cuirassé Leon-Gambetta sera en essais durant au moins trois mois. Les cuirassés République et Démocratie sont en achèvement à flot, dans le port de guerre.

Le vice-amiral Mallarmé a déclaré trouver suffisants les effectifs des navires en réserve, mais il a toutefois ajouté qu'il était à ce sujet le seul de son avis. Il a, d'un autre côté, fait part à la commission de déficits

qui existent dans les bâtiments de servitude, qui devraient être, selon lui, plus nombreux.

Le préfet maritime a aussi entretenu la commission du départ de Brest pour l'Extrême-Orient du d'Assas, chargé de convoier deux contre-torpilleurs. Il a montré les avaries de machines survenues à bord de ce croiseur, qui a dû abandonner en cours de route les contre-torpilleurs, pour les laisser effectuer ensuite leur traversée.

Selon le vice-amiral Mallarmé, le d'Assas n'est pas dû être désigné pour un pareil voyage.

L'ayant de la question du ravitaillement des escadres, le vice-amiral a déclaré trouver insuffisant ce qui existe à Brest. La commission a ensuite abordé la défense mobile.

L'amiral a fait l'éloge du personnel de ces petits bâtiments. Il s'est d'avis qu'il existe un grand vice dans la façon dont sont nommés les commandants qui, ne restant qu'un an à bord, partent au moment où ils sont au courant. L'effort est par conséquent toujours à recommencer.

On est passé ensuite à l'organisation des arsenaux. L'amiral a demandé la construction d'une grande usine d'énergie électrique, pour que tous les services de l'arsenal fonctionnent électriquement. Pareille usine serait construite dans tous les ports. Les dépenses s'élèveraient à une dizaine de millions. La commission ne pouvant disposer en une fois de ces crédits, est d'avis de procéder à l'organisation immédiate et définitive d'un port, plutôt que d'entreprendre des travaux simultanément dans tous les ports, travaux qui, avec les ressources disponibles annuellement, dureraient des années, sans production d'effet utile.

L'amiral a demandé l'achèvement des travaux de Lannion et la construction de formes de radoub à cet endroit. Avec les grandes dimensions des bâtiments actuels, il leur est déjà très difficile de remonter le cours de la Penfeld, pour entrer dans l'arsenal. A chaque entrée, il arrive pour ainsi dire des avaries. Que serait-ce en temps de guerre pour des bâtiments blessés ? Un navire coulant dans l'entrée de la Penfeld obscurcirait totalement le chenal et immobiliserait l'arsenal.

En résumé, malgré le langage optimiste de l'amiral, il ressort de ses explications que le port de Brest est dans un grand état de délabrement et qu'il faudrait des sommes énormes pour le mettre en état.

Dans l'après-midi, les commissaires se sont rendus au Pont-Guydon. Ils se sont embarqués sur le remorqueur Infatigable, qui les a transportés sur les forts de la côte.

Le préfet maritime les a accompagnés. L'Infatigable a longé la côte nord du Gout, passant au plus près des forts. Les parlementaires sont descendus au fort Mingin, qu'ils ont visité, puis sur la terre-plein de Lannion, où divers ateliers et le dépôt de charbon de la marine, ainsi que deux formes de radoub, doivent être établis. Ces travaux sont très en retard. C'est à peine si quelques ouvriers y travaillent. Du train dont vont les choses, il faudrait bien des ouvriers pour les mettre en état. Ces travaux sont commencés depuis dix ans, mais ils ont été presque complètement suspendus ces deux dernières années.

La commission a repris ses travaux à huit heures et demie. Elle a terminé l'audition de l'amiral Mallarmé et commencé celle des chefs de service.

A la fin de leur promenade, quelques commissaires ont exprimé leur opinion. M. Messimy s'est écrié : « Nous avons vu, cet après-midi, des canons de tous les âges et de tous les calibres, un vrai musée ! » M. Chaumet, de son côté, a déclaré que les travaux de la commission parlementaire confirment et au-delà ce qu'il a dit à la tribune. Il maintient plus que jamais ses appréciations.

Brest, 24 septembre.

Les dépositions reçues par la commission, dans sa séance de nuit, n'ont pas été sans intérêt. On n'en a connu le sens général que ce matin.

Le capitaine de vaisseau Simon, commandant le deuxième escadron, s'est plaint de l'insuffisance des matériels ayant une spécialité. Le contre-amiral Germinet a déclaré que le forçement des passes de Brest par des torpilleurs est impossible en l'état actuel.

Le contre-amiral Germinet et Juhel ont constaté un relâchement excessif dans la discipline des équipages. Le directeur du génie maritime, M. Albaret, a terminé son exposé sur la situation générale de l'arsenal. Il constate aussi que la discipline y laisse beaucoup à désirer, mais il considère le mal plutôt comme superficiel.

Le préfet maritime, questionné au sujet de son ordre du jour, a répondu qu'il ne pouvait pas admettre que des ouvriers et employés d'arsenal puissent, en dehors du travail, outrager leurs chefs et les membres du gouvernement et que d'ailleurs les termes de son ordre du jour étaient tout paternels. Il est d'avis d'apporter des modifications aux conditions d'admission des élèves officiers destinés à la marine, à l'école de Saint-Maixent.

Le docteur Belcourt, directeur du service de santé, a donné son avis sur les mesures à prendre pour éviter la contagion de la tuberculose dans le personnel ouvrier.

La séance a été levée à minuit et reprise ce matin à neuf heures et demie à la préfecture maritime.

La commission a reçu d'abord une délégation des agents et surveillants techniques du port de guerre, qui lui a été présentée par MM. Delobau, Guilleysse et Ferrer.

Le président de la délégation des corps techniques, M. Charles Mare, s'est attaché à faire ressortir le rôle des agents et surveillants de cette catégorie et il a demandé le maintien de leurs cadres et répondu à diverses objections.

La commission a reçu ensuite une délégation du bureau des ouvriers du port de guerre qui, en général, a combattu le travail à la tâche. La délégation a critiqué l'avancement accordé cette année et protesté contre l'ordre du jour du vice-amiral Mallarmé, que les ouvriers considéraient comme portant atteinte à leurs droits de citoyens.

Plusieurs commissaires, notamment MM. Lockroy et Duverger, ont reproché aux orateurs de la réunion publique du 8 courant d'avoir employé des termes trop vifs à l'égard de leurs chefs et des membres du gouvernement et les ont engagés à être à l'avenir plus modérés dans leur langage.

M. Vibert a affirmé qu'aucun des orateurs de la réunion publique du 8 courant n'a eu l'idée d'outrager aucun membre du gouvernement et surtout le ministre de la ma-

rine, qui a accordé la journée de 8 heures. En ce qui concerne l'ordre du jour de l'amiral Mallarmé, dont s'est plaint M. Vibert, M. Duverger a dit aux ouvriers que leurs revendications, qu'on peut croire fondées, sont des garanties qui tendent de plus en plus à faire de l'ouvrier un fonctionnaire. Si l'ouvrier devient un fonctionnaire, il ne doit pas oublier que les droits qui lui confèrent la qualité de fonctionnaire entraînent des devoirs en tout temps envers ses chefs et envers l'État.

Les principales revendications présentées par les ouvriers ont été les suivantes : Nouvelle organisation comme dans tous les autres corps ; augmentation des salaires, avec un minimum de 3 fr. 50 et un maximum de 5 fr. 50 pour les ouvriers ; suppression des primes à la capacité qui ne sont, ont-ils dit, que des primes au favoritisme ; augmentation des retraites et des retraites proportionnelles pour les veuves du mari ; l'aurait qu'en cas de service.

La commission a entendu ensuite le commissaire général Lorchet de Montfaucon. Celui-ci a exposé les inconvénients qui résultent de la situation opérée entre les commissaires et les administrateurs de la marine. Le directeur de l'école des sous-officiers et élèves-officiers a été interrogé après le commissaire général.

La commission a levé sa séance à midi quarante.

Les Propos du Général Pelloux

Paris, 24 septembre.

Comme suite au démenti opposé par le général Pelloux aux propos qu'il aurait tenus à La Roche-sur-Yon, l'Agence Havas nous communique le texte des paroles prononcées par le général au corps d'officiers, lors de sa première visite dans les différentes places de son commandement :

Je serai très exigeant pour ce que nous devons attendre de la jeunesse de l'armée et de la respect, comme je l'ai fait toute ma vie. Je serai très exigeant pour tout ce qui concerne notre instruction professionnelle. Nous devons être à la hauteur de notre tâche, le jour où elle nous sera imposée.

Je serai intraitable pour toutes les questions politiques. Je ne veux pas de nouveaux incidents. Le contrat que nous avons passé avec le gouvernement, en acceptant un grade de général, nous impose des devoirs stricts que nous devons remplir loyalement et sans hésitation.

Nous devons être circonspects dans nos relations, réservées dans la manifestation de nos opinions personnelles. La religion et le patriotisme ne sont ni leapanse d'aucun parti. Si, parmi nous, il en est qui leurs attaches de famille, qu'ils demandent à changer de région, je les appuierai et ils trouveront dans les autres corps d'armée une mentalité tout autre que la première à accomplir sans hésitation leurs devoirs militaires.

S'il en est qui soient certains d'ores et déjà à faillir à ce devoir, dans certaines circonstances, qu'ils quittent l'armée de leur plein gré, avant d'avoir causé un scandale. Je serai très bienveillant pour tous ceux qui s'adonneront de tout cœur à leurs devoirs, mais je serai implacable pour les mauvais, si j'en rencontre sur mon chemin. Notre mission est trop noble et trop belle pour que nous puissions la remplir.

Frapper les officiers indisciplinés, livrer à la justice et condamner les officiers prévaricateurs plus sévèrement encore que les hommes de troupe, ce n'est pas désconsidérer l'armée, bien au contraire. La camaraderie cesse, quand l'honneur est en jeu et si malheureusement, des officiers venaient à se compromettre par des turpitudes ou des malversations, vous ne devez pas le laisser ignorer à vos chefs, pour qu'ils puissent prendre des mesures. Je ne suis pas un homme à se laisser tromper. Nous sommes tous, sous ces rapports, solidaires les uns des autres et la honte d'un seul rejait sur tous, si elle est tolérée.

Paris, 24 septembre.

Voici le télégramme de M. Leroux au *Matin*, auquel nous faisons allusion dans l'exposé de la situation, et daté de Saint-Petersbourg, 23 septembre :

« Des télégrammes dont on n'a pas encore connaissance à l'état-major sont arrivés cette nuit vers quatre heures à l'empereur. Je puis vous affirmer qu'ils sont relatifs à Port-Arthur et qu'une très grande anxiété régnait ce matin à la cour. »

« Les Japonais livrent en ce moment un assaut général plus furieux encore qu'aient pu l'être les autres. Ils attaquent la ville de trois côtés à la fois et ont lancé toutes leurs forces, décidées à en finir. Des fougasses ont fait sauter des bataillons entiers. Le général Fock s'est particulièrement distingué, faisant lui-même le coup de feu, debout sur les murs, que les Japonais parvenaient à atteindre après un massacre indescriptible. »

« Toutes les escadres des amiraux Togo et Kamimoura, débarrassées de la surveillance de l'escadre de Vladivostok, ont apporté leur concours à cette lutte, qu'on redoute finale. Les assaillés se débattaient en ce moment dans une fournaise. De la colline du Loup et de la rade, une véritable trombe d'obus déferle sur la ville, le port et la forteresse. Le général Stoessel va de fort en fort, encourageant les combattants dans cette défense suprême. »

« A Pétersbourg, on ignore tout à fait l'événement tragique, qui se terminera peut-être par la chute glorieuse de Port-Arthur. »

Ché-Fou, 24 septembre.

Des Japonais venant de Dalny disent que, d'après certains bruits qu'ils n'ont pu vérifier, les troupes assiégées de Port-Arthur auraient gagné du terrain du 19 au 22 courant.

Le bombardement, commencé le 19 à trois heures du matin, a cessé à quatre heures. Il a repris plus violent à l'aube, les gros canons tirant jusqu'à deux coups par minute. Le feu de l'artillerie a continué pendant la nuit du 20. Il a diminué le 21 et le 22.

Les Chinois confirment ces renseignements.

Rome, 24 septembre.

L'Italia militare publie un télégramme de Ché-Fou, d'après lequel la situation de Port-Arthur serait désespérée. Les Japonais seraient maîtres de tous les forts extérieurs et se seraient emparés de forts intérieurs.

Ce dernier télégramme n'est, en somme, que la reproduction de celui du *Matin*, que nous avons publié plus haut.

LA GUERRE Russo-Japonaise

TERRIBLES ASSAUTS A PORT-ARTHUR. — LA VILLE TIENDRA-T-ELLE ? — SUCCÈS DES RUSSES EN MANDCHOURIE. — L'ESCADRE DE VLADIVOSTOK. — DÉPÊCHES DIVERSES.

Paris, 24 septembre.

Tout fait prévoir la bataille prochaine autour de Moukden. Les reconnaissances russes et japonaises qu'on signale ont pour but de la préparer. La marche de l'avant-garde de l'aile droite de Kuroki trahit les intentions du général japonais de tourner à l'est les positions russes de Moukden, en s'efforçant de couper éventuellement la retraite de Kouroupatkine vers Thiéling, ou du moins de se rendre compte s'il pourra le faire, car, si certains renseignements sont exacts, les Japonais ne seraient pas prêts à l'attaque faute de munitions.

Ce retard serait pour Kouroupatkine une chance de plus, car, s'il peut gagner encore une dizaine de jours, il verra ses troupes augmenter de 25 à 30,000 qui sont en ce moment en route.

L'intérêt est tout entier porté aujourd'hui sur Port-Arthur. On n'a attaché qu'une importance minime aux télégrammes d'hier, venus de Londres, qui présentaient la situation du général Stoessel comme critique. L'invasion de cette nouvelle était basée sur ce fait que ni Saint-Petersbourg, ni Tokio ne l'ont confirmée et l'on se disait que, si les assauts tentés contre l'héroïque forteresse, avaient eu des résultats aussi importants pour les Japonais que le prétend la dépêche attribuée au défenseur de Port-Arthur, ces résultats nous eussent déjà été communiqués par voie de Tokio, car l'état-major japonais connaît trop l'empressement avec lequel la population nipponne allume des lampions de fête, pour la priver de ce plaisir en gardant par devers lui la nouvelle de succès obelus.

Malgré cela, on se prend à craindre pour la citadelle russe, en présence du télégramme que M. Gaston Leroux envoie au *Matin*, lequel, s'il n'affirme rien de catégorique, annonce l'arrivée de dépêches qui seraient très pessimistes et dont il donne une version provisoire. L'assaut général aurait été donné et la situation des Russes serait intenable. Espérons, pour les héros assiégés, que ce n'est qu'une fausse alerte.

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

Furieuse Bataille. — L'Alarme à Saint-Petersbourg.

<

LA VIE LYONNAISE

FORCE ET LUMIERE

L'éclairage et les Tramways

On s'occupe beaucoup, en ce moment, de l'adaptation des forces motrices, de la « machine blanche », comme on la nomme des habitants de l'Isère, où elle roule en abondance des sommets neigeux.

Cette production va avoir sa répercussion sur la ville et dans la traction automobile.

On sait qu'à la suite de la concession faite par la ville de Lyon à la compagnie O.T.L. de la ligne Perrache-Croix-Rousse, cette compagnie avait acheté la Roue, cette machine à vapeur et transportait les wagons de la « ficelle » avec ses propres forces.

C'est, du reste, en vue de l'exploitation de cette ligne, dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, que la compagnie O.T.L. a été créée.

Depuis, la société du funiculaire de la Croix-Rousse et la société de la traction électrique ont été créées.

Cette dernière, cependant, a été créée par la ville de Lyon à la compagnie O.T.L. d'avoir les excédents qu'elle cède à la ville, et, dans ces conditions, Lyon, cette ville, a été créée.

Les excédents, vont encore, sous peu, être augmentés dans des proportions considérables, qui changeront certainement leur prix de revient et permettront dès lors à la compagnie du gaz de céder à la ville un éclairage électrique considérable.

La compagnie O.T.L., vient en effet, nous a-t-on dit, de trouver avec des puissances énormes de production de houille à la Croix-Rousse, pour amener à Lyon des quantités du Drac, une masse énorme de houille.

Ces forces serviront tout d'abord à alimenter les nouvelles lignes de la compagnie O.T.L.; elles fourniront certainement aussi des excédents considérables qui permettront à la compagnie du gaz d'offrir à la ville un éclairage plus complet et peut-être un meilleur marché.

Voilà l'avenir que nous réserve l'adduction à Lyon des forces motrices du Drac.

Mais on ne peut s'empêcher d'être émerveillé quand on songe que cette « houille blanche » nous arrivera de plus de cent cinquante kilomètres, sans déperdition trop grande et avec une intensité toujours égale !

LA FÊTE DU CLOS JOUVE

C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu la grande fête annuelle du Clos Jouve.

Voici le programme :

A 12 h du matin, tirage au sort pour la répartition des quadrilles au concours du grand championnat.

Tout d'abord, par MM. les sociétaires, membres honoraires et invités.

À 14 heures, dîner facultatif au café Ponce.

À 15 h 30, continuation du grand championnat de tirage au sort des restaurateurs, ainsi que des périmés de la première partie, pour le concours du championnat bis.

À 16 heures, clôture du concours. Après le dîner, banquet à la brasserie Dumas, boulevard de la Croix-Rousse.

Pendant le concours, des cubes de poitrine qui fonctionnent à 2 fr. 25 la série de six cubes.

Près les importants en nature, qui seront distribués le dimanche suivant au siège, à partir de 3 heures.

DANS UNE ROULOITE

Alte vogue des « otteaux ». — Douze enfants dans une voiture.

La nuit dernière, deux gardiens de la paix se trouvaient, dans une rue, en face d'une roulotte, où ils ouvrirent la porte et se trouvèrent en présence de douze enfants, tous âgés de 3 à 10 ans, qui, tous, étaient assis sur des chaises, dans une roulotte, et qui, tous, étaient assis sur des chaises, dans une roulotte, et qui, tous, étaient assis sur des chaises, dans une roulotte.

FAITS DIVERS

Découverte d'un tétus. — Hier matin, M. Tournier, fossoyeur du cimetière de la Vierge, a découvert, dans une tombe, un tétus, qui avait été enterré, il y a quelques années, dans une tombe, et qui avait été enterré, il y a quelques années, dans une tombe.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon. — Aujourd'hui, grande fête populaire avec les concours de toutes les attractions, les courses de chevaux, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon. — Aujourd'hui, grande fête populaire avec les concours de toutes les attractions, les courses de chevaux, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon. — Aujourd'hui, grande fête populaire avec les concours de toutes les attractions, les courses de chevaux, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon. — Aujourd'hui, grande fête populaire avec les concours de toutes les attractions, les courses de chevaux, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon. — Aujourd'hui, grande fête populaire avec les concours de toutes les attractions, les courses de chevaux, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon. — Aujourd'hui, grande fête populaire avec les concours de toutes les attractions, les courses de chevaux, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon. — Aujourd'hui, grande fête populaire avec les concours de toutes les attractions, les courses de chevaux, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon. — Aujourd'hui, grande fête populaire avec les concours de toutes les attractions, les courses de chevaux, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques, les épreuves sportives, les épreuves musicales, les épreuves littéraires, les épreuves artistiques.

Oullins. — M. Blanchard, grande rue d'Oullins.

La statistique des vins.

Le ministère des finances publie le relevé par département des quantités de vins enlevées de chez les récoltants et des stocks existant chez les marchands de vin en gros.

Nous relevons pour le mois d'août, en ce qui concerne le Rhône et les départements limitrophes :

Quantité de vin sorties des chais des récoltants (droits perçus) : Rhône, 303.075 ; Loire, 55.105 hectolitres ; Ardèche, 10.389 ; Isère, 11.952 ; Loire, 20.231 ; Saône-et-Loire, 60.284 hectolitres.

Antérieurs depuis le commencement de la campagne (1^{er} septembre 1931) : Rhône, 303.075 ; Loire, 55.105 ; Ardèche, 10.389 ; Isère, 11.952 ; Loire, 20.231 ; Saône-et-Loire, 60.284 hectolitres.

Stock commercial à la fin d'août (différence entre les entrées et les sorties inscrites aux comptes des marchands en gros) : Rhône, 235.167 ; Loire, 46.911 ; Ardèche, 69.587 ; Loire, 140.493 ; Saône-et-Loire, 237.654 hectolitres.

Dans les Postes et Télégraphes.

— Parmi les nominations qui viennent d'être faites dans les postes et télégraphes, nous relevons les suivantes, en ce qui concerne Lyon :

M. Serres, receveur principal à Lyon, est nommé receveur principal des postes à Paris ; M. Saugeon, receveur principal à Rennes, est nommé receveur principal à Lyon ; M. Gauthier, chef de bureau de poste à Lyon, est nommé directeur à Privas.

Harmonie Gauloise.

— Notre vieille Société chorale organ- et comme les années précédentes, aura son concert de gala qui commencera le 4 octobre prochain à son siège, petit Passage de l'Argue, 54. Ce concert se continuera les mardi et vendredi de chaque semaine de 8 à 9 heures du soir. On peut s'inscrire dès aujourd'hui les mêmes jours de 9 à 10 heures du soir, au siège.

A la Croix-Rousse.

— Aujourd'hui il y aura foule au Patronage de Saint-Denis pour la dernière de Bistancage... pan !

A tous les amateurs de bonne musique, aux partisans de la saute gâtée comme aux plus dévoués de l'art scénique, nous indiquons cette œuvre de genre et ses brillants interprètes. Qu'ils s'y rendent en nombre : ils ne regretteront pas les trois heures qu'ils passeront là-haut !

Enseignement professionnel du Rhône.

— La société d'enseignement professionnel du Rhône a l'honneur d'informer le public que la première série de ses cours d'adultes pour l'exercice 1931-1932 s'ouvrira le lundi 3 octobre.

Une affiche apposée en ville donne le détail de ces cours qui sont au nombre de 141 tant pour hommes que pour dames.

Une nouvelle série de cours est en préparation.

Tout cours professionnel demandé par vingt élèves au moins peut être autorisé par décision du conseil d'administration.

Les inscriptions pour les cours sont reçues au secrétariat de la société, 1, place des Terreaux, où l'on peut s'adresser pour tous renseignements.

Des listes des cours et des programmes y sont tenus à la disposition des intéressés.

QUINA CHABLY

Vices du Sang, maladies de la peau, dartres, boutons, éruptions, dépôts d'humeurs, gonorées, grossesses, plaies, ulcères, apoplexies, toux, asthme, etc.

Sirop de Bochet du serpent, 32, rue Launay, Lyon. Eviter les contrefaçons.

FAITS DIVERS

Découverte d'un tétus. — Hier matin, M. Tournier, fossoyeur du cimetière de la Vierge, a découvert, dans une tombe, un tétus, qui avait été enterré, il y a quelques années, dans une tombe, et qui avait été enterré, il y a quelques années, dans une tombe.

Un homme âgé de 65 ans, enlevé à la vie, a été trouvé assis sur un banc de la salle des Pas-Perdus de la gare de Perrache.

Un homme âgé de 65 ans, enlevé à la vie, a été trouvé assis sur un banc de la salle des Pas-Perdus de la gare de Perrache.

Un homme âgé de 65 ans, enlevé à la vie, a été trouvé assis sur un banc de la salle des Pas-Perdus de la gare de Perrache.

Un homme âgé de 65 ans, enlevé à la vie, a été trouvé assis sur un banc de la salle des Pas-Perdus de la gare de Perrache.

Un homme âgé de 65 ans, enlevé à la vie, a été trouvé assis sur un banc de la salle des Pas-Perdus de la gare de Perrache.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 24 septembre

Consolidés	83 1/4	Rio-Tinto	56 1/4
Italian	103 3/4	De Beers	13 5/8
Extérieurs	87 3/4	Goldfields	6 1/2
Turc Unifié	84 1/2	East Rand	7 1/2
Banque Ottomane	112 1/2	Chartered	1 1/4
Suez	411 1/2	Calme soutenue.	

MOUVEMENT DANS LES FINANCES

Paris, 24 septembre. — Un important mouvement dans le personnel des finances est actuellement en préparation. Il ne pourra être publié avant trois semaines.

L'AFFAIRE DE CLUSES

Anancy, 24 septembre. — Deux cents hommes du 30^e de ligne qui stationnait à Cluses, à la suite des événements du 18 juillet sont rentrés à Anancy. Il reste uniquement quelques dragons et des gendarmes.

L'enquête sur l'affaire Cretiez étant terminée, on pense que l'affaire sera inscrite au rôle des assises d'Anancy pour le mois d'octobre.

La demande des avocats des Cretiez pour le renvoi en février et la mise en liberté des détenus est encore sans réponse.

LE CONGRES DE LA LIBRE-PENSÉE

Rome, 24 septembre. — La résolution Sorgh pour la suppression de l'enseignement religieux a été mise aux voix au scrutin par nationalités, elle a été adoptée à une grande majorité par les Italiens et les Français. Les Allemands ont voté contre.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

New-York, 24 septembre. — Un train de voyageurs allant de Knoxville à Salisbury, est entré en collision avec un autre train de voyageurs venant de Bristol. Les wagons des deux trains ont été démolis. Cinquante personnes auraient été tuées et 75 blessées.

La Situation Ministérielle

Paris 24 septembre. — D'après certains bruits, la situation ministérielle devient de plus en plus profonde et certaine. Un des sept qui, jusqu'à ce jour s'étaient particulièrement signalés par son ardeur combiste, serait sur le point de faire volte face pour mille raisons, parmi lesquelles les histoires des Chateaux ne seraient pas déplacées.

Le ministre en question se trouverait contraint à évoluer vers une politique plus libérale. Cette évolution, qui n'est pas la première, ne serait qu'un retour à la politique qu'il a soutenue sous le précédent ministère.

Il paraît qu'il n'a jamais pu être question du remplacement de M. Delcassé aux affaires étrangères par Léon Bourgeois. L'ancien président de la Chambre, au cas où il consentirait à prendre la direction du pouvoir ou à faire partie de la combinaison Sarrien ne se séparerait pas du ministre actuel des affaires étrangères.

Dans la répartition éventuelle des portefeuilles, M. Léon Bourgeois choisirait celui qui lui conviendrait, tout en laissant M. Delcassé au poste qu'il occupait.

DANS L'ARMÉE

Paris 24 septembre. — Sont promus dans l'infanterie au grade de capitaine les lieutenants Surget, du 30^e, affecté au 61^e; Koch, affecté au 45^e; Roussel, du 46^e, maintenu; Caron, du 97^e, affecté au 51^e; Canac de la Selve, affecté au 30^e; Lemoine, du 58^e, affecté au 41^e; Bressy, du 26^e, affecté au 28^e; Bassat, du 28^e, affecté au 133^e; Sonnet, du 108^e, affecté au 23^e; Charpiot, du 27^e, affecté au 134^e; Guleu, du 30^e bataillon de chasseurs, affecté au 142^e; Bascour, du 83^e, affecté au 158^e; Chapel, du 99^e, affecté au 38^e; Roman, du 22^e, affecté au 163^e; Rey, du 96^e, affecté au 30^e; Pellisse, du 102^e, affecté au 157^e; Siraud, du 125^e, affecté au 158^e; Gaillard, du 75^e, affecté au 23^e; Dutil, du 4^e zouaves, affecté au 3^e zouaves; Paulien, du 27^e, affecté au 149^e; Renault, du 13^e, affecté au 60^e.

Sont promus dans l'artillerie au grade de capitaine les lieutenants Suplet, affecté à la direction de La Rochelle; Clemens, du 36^e, nommé directeur du parc du 24^e; Morel, affecté au 18^e bataillon, pour être adjoint au chef d'escadron commandant le groupe de Lyon; Garnier, affecté à l'arrondissement de Modane; de Combot, stagiaire à l'état-major du gouvernement militaire de Lyon, maintenu; Manent, du 19^e, affecté à Bastia; Bergero, du 19^e, affecté au 3^e bataillon comme adjudant-major; Giraud, du 38^e, nommé adjudant-major au 2^e bataillon; Ferry, du 6^e régiment, classé à la 7^e compagnie d'ouvriers.

Sont promus dans la cavalerie au grade de colonel, les lieutenants-colonels Cambaud de Soreville, du 7^e cuirassiers, affecté au 12^e; Morel, hors cadres (remontes), maintenu; Nache, du 28^e dragons, affecté au 15^e dragons.

Sont promus au grade de lieutenant-colonel les chefs d'escadron Stoffel; Chêne, 10^e cuirassiers, affecté au 7^e cuirassiers; Fourneru, affecté au 28^e dragons; Gounet, 5^e chasseurs d'Afrique, affecté au 19^e.

Sont promus dans la gendarmerie, au grade de colonel, le lieutenant-colonel Pallot, chef de la 1^{re} légion, maintenu; le chef d'escadron Rouh de Paris, désigné pour la 6^e légion à Châlons-sur-Marne.

Sont promus au grade de chefs d'escadron les capitaines Beau désigné à Gap.

Sont promus dans l'artillerie au grade de colonel, les lieutenants-colonels de Berckheims, directeur de l'atelier de Vernon, maintenu; Villemagne, hors cadres, chef du 1^{er} bureau d'état-major de l'armée, maintenu; Miquel Dallon, hors cadres, employé à l'état-major, maintenu; Mayer, directeur adjoint à Alger, nommé directeur à Alger; Chatalein, directeur à Besançon, maintenu.

Sont promus au grade de lieutenant-colonel les chefs d'escadron l'assommoir, maintenu à Cabriac; Vassal, directeur de l'école d'artillerie du 1^{er} corps maintenu; Rogault, maintenu; Jaquet, adjoint au ministre de la guerre, maintenu; Dumay, 22^e régiment, nommé directeur école artillerie 4^e corps.

Sont promus au grade de général de division les généraux de brigade Privat, Bertrand, Durand.

Sont promus au grade de général, les colonels Delpeuch de Coméras; Strafford; Lancelot; Laporte; Sabatie; Danthel; Dubou. Deux régiments.

Par décision ministérielle le général de brigade Servière, nouvellement promu est nommé adjoint au commandement supérieur de la défense des places du groupe de Toul.

Le général de division Gillet, disponible, est nommé au commandement de la 3^e division d'infanterie.

Le général de division de Torcy est nommé au commandement de la division de Constantine, à Constantine.

CHRONIQUE COMMERCIALE

Grains, Farines et Fourrages

Lyon, 24 septembre.

Encore quelques jours et les vendanges seront complètement terminées. Nous ne pouvons que répéter une fois de plus que tout vient confirmer les premiers avis que nous avons donnés, c'est que la récolte en vin de 1931 donnera une récolte abondante. Il faut donc s'attendre à avoir des vins de qualité et dans les prix.

« C'est toujours la hausse qui domine, ce qui rend les transactions plus difficiles, étant donné que les acheteurs se montrent peu disposés à payer les exagérations des vendeurs. On cote : Blé du pays, 22 fr. 25, 23 fr. 00, 23 fr. 25, 23 fr. 50, 24 fr. 00, 24 fr. 25, 24 fr. 50, 24 fr. 75, 25 fr. 00, 25 fr. 25, 25 fr. 50, 25 fr. 75, 26 fr. 00, 26 fr. 25, 26 fr. 50, 26 fr. 75, 27 fr. 00, 27 fr. 25, 27 fr. 50, 27 fr. 75, 28 fr. 00, 28 fr. 25, 28 fr. 50, 28 fr. 75, 29 fr. 00, 29 fr. 25, 29 fr. 50, 29 fr. 75, 30 fr. 00, 30 fr. 25, 30 fr. 50, 30 fr. 75, 31 fr. 00, 31 fr. 25, 31 fr. 50, 31 fr. 75, 32 fr. 00, 32 fr. 25, 32 fr. 50, 32 fr. 75, 33 fr. 00, 33 fr. 25, 33 fr. 50, 33 fr. 75, 34 fr. 00, 34 fr. 25, 34 fr. 50, 34 fr. 75, 35 fr. 00, 35 fr. 25, 35 fr. 50, 35 fr. 75, 36 fr. 00, 36 fr. 25, 36 fr. 50, 36 fr. 75, 37 fr. 00, 37 fr. 25, 37 fr. 50, 37 fr. 75, 38 fr. 00, 38 fr. 25, 38 fr. 50, 38 fr. 75, 39 fr. 00, 39 fr. 25, 39 fr. 50, 39 fr. 75, 40 fr. 00, 40 fr. 25, 40 fr. 50, 40 fr. 75, 41 fr. 00, 41 fr. 25, 41 fr. 50, 41 fr. 75, 42 fr. 00, 42 fr. 25, 42 fr. 50, 42 fr. 75, 43 fr. 00, 43 fr. 25, 43 fr. 50, 43 fr. 75, 44 fr. 00, 44 fr. 25, 44 fr. 50, 44 fr. 75, 45 fr. 00, 45 fr. 25, 45 fr. 50, 45 fr. 75, 46 fr. 00, 46 fr. 25, 46 fr. 50, 46 fr. 75, 47 fr. 00, 47 fr. 25, 47 fr. 50, 47 fr. 75, 48 fr. 00, 48 fr. 25, 48 fr. 50, 48 fr. 75, 49 fr. 00, 49 fr. 25, 49 fr. 50, 49 fr. 75, 50 fr. 00, 50 fr. 25, 50 fr. 50, 50 fr. 75, 51 fr. 00, 51 fr. 25, 51 fr. 50, 51 fr. 75, 52 fr. 00, 52 fr. 25, 52 fr. 50, 52 fr. 75, 53 fr. 00, 53 fr. 25, 53 fr. 50, 53 fr. 75, 54 fr. 00, 54 fr. 25, 54 fr. 50, 54 fr. 75, 55 fr. 00, 55 fr. 25, 55 fr. 50, 55 fr. 75, 56 fr. 00, 56 fr. 25, 56 fr. 50, 56 fr. 75, 57 fr. 00, 57 fr. 25, 57 fr. 50, 57 fr. 75, 58 fr. 00, 58 fr. 25, 58 fr. 50, 58 fr. 75, 59 fr. 00, 59 fr. 25, 59 fr. 50, 59 fr. 75, 60 fr. 00, 60 fr. 25, 60 fr. 50, 60 fr. 75, 61 fr. 00, 61 fr. 25, 61 fr. 50, 61 fr. 75, 62 fr. 00, 62 fr. 25, 62 fr. 50, 62 fr. 75, 63 fr. 00, 63 fr. 25, 63 fr. 50, 63 fr. 75, 64 fr. 00, 64 fr. 25, 64 fr. 50, 64 fr. 75, 65 fr. 00, 65 fr. 25, 65 fr. 50, 65 fr. 75, 66 fr. 00, 66 fr. 25, 66 fr. 50, 66 fr. 75, 67 fr. 00, 67 fr. 25, 67 fr. 50, 67 fr. 75, 68 fr. 00, 68 fr. 25, 68 fr. 50, 68 fr. 75, 69 fr. 00, 69 fr. 25, 69 fr. 50, 69 fr. 75, 70 fr. 00, 70 fr. 25, 70 fr. 50, 70 fr. 75, 71 fr. 00, 71 fr. 25, 71 fr. 50, 71 fr. 75, 72 fr. 00, 72 fr. 25, 72 fr. 50, 72 fr. 75, 73 fr. 00, 73 fr. 25, 73 fr. 50, 73 fr. 75, 74 fr. 00, 74 fr. 25, 74 fr. 50, 74 fr. 75, 75 fr. 00, 75 fr. 25, 75 fr. 50, 75 fr. 75, 76 fr. 00, 76 fr. 25, 76 fr. 50, 76 fr. 75, 77 fr. 00, 77 fr. 25, 77 fr. 50, 77 fr. 75, 78 fr. 00, 78 fr. 25, 78 fr. 50, 78 fr. 75, 79 fr. 00, 79 fr. 25, 79 fr. 50, 79 fr. 75, 80 fr. 00, 80 fr. 25, 80 fr. 50, 80 fr. 75, 81 fr. 00, 81 fr. 25, 81 fr. 50, 81 fr. 75, 82 fr. 00, 82 fr. 25, 82 fr. 50, 82 fr. 75, 83 fr. 00, 83 fr. 25, 83 fr. 50, 83 fr. 75, 84 fr. 00, 84 fr. 25, 84 fr. 50, 84 fr. 75, 85 fr. 00, 85 fr. 25, 85 fr. 50, 85 fr. 75, 86 fr. 00, 86 fr. 25, 86 fr. 50, 86 fr. 75, 87 fr. 00, 87 fr. 25, 87 fr. 50, 87 fr. 75, 88 fr. 00, 88 fr. 25, 88 fr. 50, 88 fr. 75, 89 fr. 00, 89 fr. 25, 89 fr. 50, 89 fr. 75, 90 fr. 00, 90 fr. 25, 90 fr. 50, 90 fr. 75, 91 fr. 00, 91 fr. 25, 91 fr. 50, 91 fr. 75, 92 fr. 00, 92 fr. 25, 92 fr. 50, 92 fr. 75, 93 fr. 00, 93 fr. 25, 93 fr. 50, 93 fr. 75, 94 fr. 00, 94 fr. 25, 94 fr. 50, 94 fr. 75, 95 fr. 00, 95 fr. 25, 95 fr. 50, 95 fr. 75, 96 fr. 00, 96 fr. 25, 96 fr. 50, 96 fr. 75, 97 fr. 00, 97 fr. 25, 97 fr. 50, 97 fr. 75, 98 fr. 00, 98 fr. 25, 98 fr. 50, 98 fr. 75, 99 fr. 00, 99 fr. 25, 99 fr. 50, 99 fr. 75, 100 fr. 00, 100 fr. 25, 100 fr. 50, 100 fr. 75, 101 fr. 00, 101 fr. 25, 101 fr. 50, 101 fr. 75, 102 fr. 00, 102 fr. 25, 102 fr. 50, 102 fr. 75, 103 fr. 00, 103 fr. 25, 103 fr. 50, 103 fr. 75, 104 fr. 00, 104 fr. 25, 104 fr. 50, 104 fr. 75, 105 fr. 00, 105 fr. 25, 105 fr. 50, 105 fr. 75, 106 fr. 00, 106 fr. 25, 106 fr. 50, 106 fr. 75, 107 fr. 00, 107 fr. 25, 107 fr. 50, 107 fr. 75, 108 fr. 00, 108 fr. 25, 108 fr. 50, 108 fr. 75, 109 fr. 00, 109 fr. 25, 109 fr. 50, 109 fr. 75, 110 fr. 00, 110 fr. 25, 110 fr. 50, 110 fr. 75, 111 fr. 00, 111 fr. 25, 111 fr. 50, 111 fr. 75, 112 fr. 00, 112 fr. 25, 112 fr. 50, 112 fr. 75, 113 fr. 00, 113 fr. 25, 113 fr. 50, 113 fr. 75, 114 fr. 00, 114 fr. 25, 114 fr. 50, 114 fr. 75, 115 fr. 00, 115 fr. 25, 115 fr. 50, 115 fr. 75, 116 fr. 00, 116 fr. 25, 116 fr. 50, 116 fr. 75, 117 fr. 00, 117 fr. 25, 117 fr. 50, 117 fr. 75, 118 fr. 00, 118 fr. 25, 118 fr. 50, 118 fr. 75, 119 fr. 00, 119 fr. 25, 119 fr. 50, 119 fr. 75, 120 fr. 00, 120 fr. 25, 120 fr. 50, 120 fr. 75, 121 fr. 00, 121 fr. 25, 121 fr. 50, 121 fr. 75, 122 fr. 00, 122 fr. 25, 122 fr. 50, 122 fr. 75, 123 fr. 00, 123 fr. 25, 123 fr. 50, 123 fr. 75, 124 fr. 00, 124 fr. 25, 124 fr. 50, 124 fr. 75, 125 fr. 00, 125 fr. 25, 125 fr. 50, 125 fr. 75, 126 fr. 00, 126 fr. 25, 126 fr. 50, 126 fr. 75, 127 fr. 00, 127 fr. 25, 127 fr. 50, 127 fr. 75, 128 fr. 00, 128 fr. 25, 128 fr. 50, 128 fr. 75, 129 fr. 00, 129 fr. 25, 129 fr. 50, 129 fr. 75, 130 fr. 00, 130 fr. 25, 130 fr. 50, 130 fr. 75, 131 fr. 00, 131 fr. 25, 131 fr. 50, 131 fr. 75, 132 fr. 00, 132 fr. 25, 132 fr. 50,

Etude de M^e PIDARD, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91.

VENTE VOLONTAIRE
Aux enchères publiques
En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, au Palais de Justice, place de Roanne.

MAISON
SITUÉE A LYON
Quartier de la Croix-Rousse, rue de Nuits, 14
angle de la rue Dumont-d'Urville

A proximité du Tramway de la Croix-Rousse à Perrache
ADJUDICATION
Au Samedi 1^{er} Octobre 1904
A MIDI

Mise à prix. 15.000 fr.
Pour les renseignements, s'adresser à M^e PIDARD, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon où il est déposé.

ABONNEMENTS
SANS FAUCON
Journaux du Monde
S. P. A. 52, Rue de la République, LYON

AUX DEUX PASSAGES

Lundi 26 Septembre 34, 36, 38, Rue et Place de la République LYON Lundi 28 Septembre
et Jours suivants 38, 40, 42, Rue Palais-Grillet et 24, 26, 28, Rue Thomassin et Jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE ET GRANDE MISE EN VENTE de toutes les NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE-HIVER

Robes, Costumes, Manteaux, Confections, Corsages, Jupes, Jupons, Modes, Chapeaux, Colifichets pour Dames, Fillettes et Garçonnetts

TISSUS DE TOUTES SORTES

Bonneterie, Ganterie, Chemiserie, Lingerie, Cravates, Foulards, Fourrures, Mercerie, Rubans, Toiles, Articles de Blanc, Rideaux, Tapis
Tentures, Étoffes pour Ameublements, Ébénisterie, Meubles de tous styles, Meubles de fantaisie, Literie complète

Affaires remarquables et Nombreuses Occasions à tous nos Comptoirs

Expédition FRANCO de port et d'emballage à partir de 20 francs

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ DE LA SAISON

MON LIVRE extrait de
parchemin. Recettes de
Plantes d'autant d'années
siècle, est offert à plus d'un
tément aux malades et à gratul-
pérés qui me le demandent
radicalement des vices du
sang en général. Tels que
Maladies de peau, Eczéma,
Dartres, Boutons, Rougeurs,
Démangeaisons, Anémie,
Chlorose, Teint pâle, Ruma-
tismes, Gouttes, etc., etc.,
vraies, Maux de reins,
Écrivez à moi-même, M.
L. E. GRIPPA, r. Franklin,
n° 57, LYON.

AVIS DE VENTE

Le fonds d'épicerie-com-
toir sis 63, rue Cuvier, a
été vendu à une personne dis-
signée dans l'acte. Adresse
les réclamations à M. Dada,
135, cours Lafayette, dans les
dix jours, sous peine de for-
clusion.

A VENDRE

Jolie propriété, à 5 minutes
de la gare de Collonges, près
de la Saône, composée de 1^{re}
Maison de maître, presqu'un
état, avec nombreuses dé-
pendances; 2^e Clos de 2.000
mètres, complanté d'arbres
divers, arbres à fruits et vi-
gnes, le tout en plein rapport.
3^e de 1.400 mètres de ter-
rain sur l'île Roy, bois à com-
per, droit de pêche et de
chasse. Prix très avantageux.
Écrire à l'Agence Fourrière,
Lyon, n° 420.



40 ANS DE SUCCÈS EMPLATRE BARBERON

L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une
efficacité parfaite, tout en ne provoquant aucune irritation, ne forme aucune croûte,
n'engendrant pas la fièvre et n'exige aucun pansement. Il permet de soigner, de travailler
et de ne rien changer à ses habitudes, s'applique en toutes saisons. Il est très efficace
contre la paralysie, la goutte, les rhumatismes, maladie de foie, coups, foulures,
rhumus, fluxions de poitrine, asthme. L'appliquer: 1^{er} SUR L'ENDROIT MALADE. Pour
paralysies, goutte, rhumatismes, points de côté, maladie de foie et tous les points
douloureux. — SUR LA POITRINE: Pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthme, enrouement. — SUR LE
VENTRE: Pour diarrhées, engorgement de corps et coliques. — SUR LE CŒUR DE L'ESTOMAC: Pour maux
d'estomac, mauvaises digestions, dyspepsie.

SUIVANT LA GRANDEUR DES EMBLETTES LEURS PRIX SONT DE: 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50
Des emblettes de 0 fr. 60 sont préparées spécialement pour enfants contre la Coqueluche,
Toux de rougeole, Rhumes, Vers et Diarrhée de leur âge.
Exiger la marque le COO, la signature BARBERON et refuser tout emplatre vendu au rabais.
Gros et détail: PHARMACIE BARBERON, place Bolvin, 9, à SAINT-ETIENNE (Loire).
ENVOI FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE CONTRE TIMBRES ET MANDAT - VENTE TOUTES LES PHARMACIES

TRÉSOR DES CHEVEUX

RÉTROLE MAHN
ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR
Souverain contre toutes les

Affections du Cuir Chevelu
DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION
Certificat d'innocuité et d'innocuité décerné par la Faculté des Sciences.
EN VENTE PARTOUT. FLACONS: 250 et 500 gr. — Gros: F. VIBERT, 47, Avenue des Ponts, LYON.



TRAITEMENT BARRAJA SANS COPAHU VÉGÉTAL NI MERCURE Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES

SYPHILIS, ÉCOULEMENTS, CYSTITE, INFLAMMATION DE VESSIE
et de CANAL, PERTES BLANCHES, PERTES SÉRIALES, INCONTI-
NENCE D'URINE chez les enfants et les vieillards, DÉPRILITE DES ORGANES, etc., etc.
Seul approuvé et recommandé par la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE FRANCE
et la SOCIÉTÉ NATIONALE D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

Ecrire ou s'adresser **PHARMACIE BARRAJA** LYON:
415, cours Lafayette, 415
N.B. — Il sera répondu par retour du courrier à toute lettre affranchie et
à toute demande de renseignements.

LOTTERIE
POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord)
DEUX GROS LOTS
150.000 et 10.000
Plus 115 autres lots de 1.000, 500, 100
117 lots 180.000 fr. tous payables
faissant 1.800.000 fr. EN ARGENT
Prix du billet: UN fr.
TIRAGE 15 DÉCEMBRE 1904. On trouve des billets dans
1. la France chez toutes les Librairies, P. res.
2. à domicile d'adr. 31 de Publications Artistiques Com. 52, r. République,
Jouit au mois, de novembre 1904 et le 15 DÉCEMBRE 1904.

ALBERTIN & C^{ie} Pâtes Alimentaires EXTRA

TOUT-LYON ANNUAIRE
des Salons de LYON Villefranche, Vienne
et Villégiatures de LYON Bourgoin, Roanne
DIRECTION
3, rue de Vienne, 3
EN VENTE:
A l'Agence Fournier
14, rue Confort, 14
Chez les Principaux
Libraires 0000
5 fr.
Adresses à la Ville et à la Campagne,
Jours de Réceptions des Gens du Monde:
Noblesse, Magistrature
Armée, Haut Commerce **1904**

DEMANDEZ PARTOUT
RHUM MARQUISAT
SUPERIOR QUALITY
Old Rum from Jamaica Plantations
Le RHUM MARQUISAT se recommande tout spécialement aux gourmets
par son arôme délicieux et la finesse de son goût.
Le RHUM MARQUISAT ne craint pas d'être comparé aux meilleures
marques lancées à ce jour.
Dépôt général: Maison Isaac CASATI, 31, rue Ferrandière, Lyon
En vente dans toutes les bonnes Maisons de Liqueurs et d'Épicerie fine

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON
Journal Démocratique Quotidien
RUE — 4, rue Stella, 4 — LYON
Rhône et départements limitrophes: Trois mois: 5 fr.; Six mois: 10 fr.; Un an: 20 fr.
Autres départements: 6 fr.; 12 fr.; 24 fr.
BULLETIN D'ABONNEMENT
Je soussigné (1) _____
demeurant à _____
déclare souscrire un abonnement de (2) _____ au Rappel Republicain
et m'engage à verser la somme de _____ à l'Administration du
journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.
Mon abonnement partira du (3) _____ SIGNATURE _____
A _____ le _____ 1904
(1) Nom, prénoms et adresse.
(2) Un an, six mois, trois mois.
(3) Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

A CETTE PLACE
Mardi Prochain
PARAITRONT
Les
PETITES ANNONCES
ÉCONOMIQUES
du Rappel Republicain
Rubriques:
Demandes et Offres d'emplois,
Locations, Vente et Achat d'im-
meubles, fonds de commerce, etc.,
Capitaux, Occasions, Institutions,
Cours, Leçons, Musique et In-
struments, Sport, Mariages, Petite
correspondance, Divers.
0 fr. 25 la ligne de 34 lettres ou signes
Minimum 2 lignes
Publication: MARDI et VENDREDI
Les annonces sont reçues exclu-
sivement aux guichets de
l'Agence S. P. A., 52, rue de la
République, LYON.
Par correspondance on ac-
cepte les paiements en bons et
timbres-poste.

A LOUER
52, rue de la République
A L'ENTRÉE
Local pouvant servir de Bureau ou siège à petite Société
S'adresser pour tous renseignements à la S. P. A., 52, rue
République, Lyon.

LE GUIDE
très complet et illustré du Voyageur et du Touriste
EN BEAUJOLAIS
Villefranche-Tarare — Villefranche-Monsols
Lozanne-Paray-le-Monial
Par E. BERLOT-FRANCOUARE
Prix: 1 franc 50. — 1 franc 75 par la poste
En vente à l'Agence Fournier, 14, rue Confort
Lyon, dans toutes les librairies et chez l'auteur, 65, cours
Vitton, Lyon.

Lyon — 31, Rue de la République, Place des Cordeliers, Rues Tupin et Grélee — Lyon
GRAND BAZAR DE LYON
Rentrée des Classes
CHOIX IMMENSE DE TOUS LES ARTICLES SCOLAIRES
CARTABLES..... depuis 0 95
Sous-Mains..... » 0 35
Porte-musique..... » 1 95
Plumiers laqués..... » 0 55
Serviettes moleskine mate, grain chèvre, filets
vernissés à soufflet, 1^{re} qualité: 20 29 32 35 38 41 44 cent.
1.25 1.35 1.45 1.75 1.85 1.95 2.25
Sacs de cours, fillette, moleskine: 29 32 35 38 centim.
1.75 1.95 2.45 2.75
Cassettes à serrure, pour pension, depuis 0 95
Boîtes cuir ciré, lacs, rive, grandes fil. » 0 45
Ronds de serviettes, en peau (avec ini-
tiales)..... depuis 0 30
GRAND CHOIX D'ARTICLES DE BUREAU
et de Fournitures pour dessin
Ronds de serviettes, métal anglais.. 0 65
Ronds de serviettes, métal blanc
argenté et argent, à 0.95 et 1.25 2 95
Couverts pension, argent sur métal,
extra blanc..... depuis 1 25
Timbales métal argenté et argent, 1.45 et 1.95
Couteaux de table..... depuis 0 25
Boîtes de toilette pour pensionnaires,
composées de 9 pièces..... depuis 2 40
Chocolat des Petits Lyonnais (les 500 gr.) 1 25
Croquettes de chocolat (les 250 gr.) 0 80
RAYON DE BROSSERIE & PEIGNES - ARTICLES SPÉCIAUX
Boîtes-toilette à compartiments, à serrure ou à crochets. Démolteurs, Décrasseurs, Brosses à tête, Brosses
à habits, Brosses à dents, Brosses à ongles, Brosses à peignes, Pierres-ponce, Chaussure-pieds,
Tire-boutons, Lave-oreilles, Boîtes à savon, Glaces, Éponges.
Écosais veau, doublé veau, choix extra, 12 95
Garnements..... 15 50
Balmoral mégal, claque veau ciré, cousu
main, garçonnet et grandes fillettes..... 9 95
Balmoral chèvre, claque veau, vissé, garç. 6 95
Boîtes cuir ciré, lacs, rive, grandes fil. 8 95
Boîtes tout veau, vissé, choix extra, fillettes 5 95
Boîtes cuir ciré, spécial pr l'école 3 95
Boîtes chèvre extra, pour enfants..... 12 95
Boîtes mégal, claque pour tout veau, cousu
main, fillette..... 12 45
Rayon spécial de Vêtements complets, Pardessus
et Chapeaux pour hommes, jeunes gens et gar-
çonnetts.
Grand choix de Pélerines caoutchouc, drap et
moulinet.
TROUSSEAUX POUR PENSIONNAIRES
Chemises, Pantalons, Camisoles.
Prix divers.
Tabliers cotonne, couleur, pr enfants, depuis 1 45
Tabliers mérinos coton..... 2 25
RAYON SPÉCIAL D'ARTICLES D'ÉCLAIRAGE
Électricité, Pétrole, Gaz
LAMPES, SUSPENSIONS, TORCHÈRES, LANTERNES DE VESTIBULE ET ACCESSOIRES
AU SOUS-SOL: RAYON D'ARTICLES DE CHAUFFAGE
Sans Précédent: CALORIFÈRE A PÉTROLE "LE DRAPEAU"..... 25 fr.
PRIX EXCEPTIONNELS
Entrée Libre — VISITER LES SPLENDIDES SOUS-SOLS — Entrée Libre

GRANDE LAITERIE LYONNAISE
22, RUE SALA, 22
Installation moderne avec chambres frigorifiques
LAIT INTÉGRAL | CRÈME fraîche
LAIT ÉCRÉMÉ Par centrifuge | BEURRE FIN
Qualité supérieure, pureté absolue garantie
Livraison à domicile en Bouteilles cachetées

ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE
Ecole préparatoire
sous le patronage du conseil d'administration de l'Ecole
avec la collaboration des professeurs de l'Ecole
Adresser les demandes: Rue Président-Carnot, 10, Lyon

H. BAUCHE & C^{ie}
LYON — 7, rue Président-Carnot, 7 — LYON
INCROCHETABILE
INCOMBUSTIBILITÉ ABSOLUE
CORRE-FORT "LE CUIRASSE"
FOURNISSEURS DES MINISTÈRES, DES BANQUES, ETC.
20.000 références. — Envoi du Catalogue franco

LE THE
DES
MANDARINS
Qualité extra supérieure
SE TROUVE
Dans toutes les bonnes Epicerie et
Maisons de Comestibles
Le kilo..... 9 fr. 50 | 250 grammes.. 2 fr. 50
500 grammes.. 4 fr. 75 | 125 grammes.. 1 fr. 50
50 grammes..... 0 fr. 60
DÉPÔT GÉNÉRAL
Maison Isaac CASATI, 31, rue Ferrandière, LYON
TÉLÉPHONE 30-07.
Pour la Publicité, s'adresser à la
Société de Publicité Artistique et Commerciale, 25, rue
de la République, Lyon.